

Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Toulouse
Canton de Tournefeuille – Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Tournefeuille

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE TOURNEFEUILLE**

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2023 A 14h00

**DELIBERATION
N° 2023-34

Nature 7.10**

L'an deux mille vingt-trois, le douze octobre à quatorze heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tournefeuille, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du C.C.A.S sous la présidence de Madame Maryline RIEU.

Etaient présents : Mesdames Maryline RIEU, Elisabeth HUSSON-BARNIER, Isabelle MEIFFREN, Dominique DUPOUY, Cathy GUTH, Maria VENANCIO, Nicole CASTAN ; Monsieur Gilbert ALLIENNE.

Absent ayant donné pouvoir : Monsieur Pierre CASELLAS à Madame Maryline RIEU, Madame Corinne GINER à Madame Isabelle MEIFFREN.

Absents excusés : Mesdames Mathilde TOLSAN, Sonia CAZALS ; Messieurs Dominique FOUCHIER, David MARTINEZ.

Date de convocation : 4 octobre 2023

Nombre de membres présents : 8

OBJET : TARIFS PROVISOIRES APPLICABLES AU BUDGET PREVISIONNEL 2024 DE LA RESIDENCE D'OC

Il est proposé au conseil d'administration de fixer les tarifs provisoires déterminés par le budget prévisionnel 2024, dans l'attente de l'accord du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, comme suit :

Les recettes prévisionnelles 2024 de la Résidence d'Oc ont été calculées sur les bases de variation suivantes :

- Tarif hébergement : + 4 %
- Tarif services collectifs : + 4 %
- Tarif dépendance : + 6 % (GIR 3 – 4)
- Prestations de restauration : + 4 % le midi et + 12 % le soir

	2023		2024	
	Personne seule	Couple	Personne seule	Couple
Tarif Hébergement T1 Bis	19.30 €	19.30 €	20.07 €	20.07 €
Tarif Hébergement T1 Bis2	21.61 €	21.61 €	22.48 €	22.48 €
Tarif Hébergement T2	23.74 €	23.74 €	24.68 €	24.68 €
Tarif Services Collectifs	24.91 €	37.07 €	25.91 €	38.55 €
Tarif Services Collectifs – de 60 ans	31.12 €	46.69 €	32.36 €	48.55 €
Tarif Restauration Midi	7.92 €	15,84 €	8.23 €	16.47 €
Tarif Restauration Soir	2,23 €	4,46 €	2,56 €	5,00 €
Total/jour (pour un T1bis + 60 ans)	54.36 €	76.67 €	57,12 €	80,27 €

Accusé de réception en préfecture : 031-263101248-20231012-DEL2023-34-DE
Date de télétransmission : 26/10/2023
Date de réception préfecture : 26/10/2023

	2023		2024	
	Personne seule	Couple	Personne seule	Couple
Soit pour un mois de 30 Jours pour une Personne	1 630,78 €	2 300,15 €	1 701.37 €	2 411.99 €
Dépendance GIR 1-2	22,25 €		22,25 €	
Dépendance GIR 3-4	12,87 €		13.64 €	

Ces tarifs prendront effet à compter du 1^{er} Janvier 2024.

La tarification définitive sera fixée par les autorités de tarification.

Les recettes afférentes à ces tarifs seront encaissées mensuellement sur le Groupe Fonctionnel I, Produits de la Tarification (73418 - Produits à la charge de l'utilisateur).

Où ces explications et après en avoir délibéré, le conseil d'administration :

- décide la mise en application des tarifs présentés ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2024.

Résultat du vote :

Pour : 10

Contre :

Abstentions :

La vice-présidente du CCAS,
Maryline RIEU

